



## MISSION PERMANENTE DU TOGO

REPRÉSENTATION  
AU POURVOIR DES NATIONS UNIES

11 East 42nd Street, New York, N.Y. 10016

### 56ème SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

Déclaration de

**Madame H. Olivia AMEDJOGUE-KONFORTI**

Ministre de la Formation des Cadres et de l'Enseignement Supérieur

New York, du 27 Février au 8 Mars 2012

Madame la Présidente,

Distingués délégués,

Le Togo apprécie hautement la contribution de la présente délégation en ce sens qu'il a été possible de concrétiser l'accord qui a été signé dans le monde. Il est à noter que cette résolution a été évoquée dans la Lettre de mission du Chef d'Etat du Togo comme suit : « La Déclaration de la Femme Africaine qu'ils ont décreté ».

Je serai tentée de dire que le Chef de l'Etat du Togo dans son gouvernement togolais a pris des mesures pour que l'année dernière il soit inscrit dans la Lettre de mission du Ministère de la Promotion de la Femme : « L'AUTONOMISATION DE LA FEMME, ACCÈS À LA FEMME A LA TERRE ET AU CRÉDIT ».

Cette problématique qui fait l'unité au sujet d'elle nous interpelle tous. En effet, comment les femmes qui nourrissent tout le peuple à travers leur production ne peuvent-elles pas bénéficier des moyens indispensables à cette production ?

Pour relever ce défi, mon Département a entrepris des actions d'envergure à l'endroit des chefs traditionnels, des structures locales, femmes et hommes pour leur amélioration. Nous sommes au même titre que les hommes, ont le droit d'hériter de la terre. Cette campagne de sensibilisation, qui se poursuit cette année dans les communes les plus reculées du pays, les propriétaires terriens seront touchés pour qu'un consensus s'établisse entre toutes les parties prenantes.

La Société Civile n'est de toute façon cette bataille. Elles sont également engagées sur le terrain à travers des thématiques diverses, dont notamment le renforcement des capacités des femmes adhérentes pour assurer la sécurité alimentaire au Togo et le bidjetiser pour l'accès des femmes à la terre.

Le processus se poursuivra jusqu'à ce que toute la communauté se sente persuadée que les femmes jouent un rôle primordial en terme de lutte contre la pauvreté et la faim, qu'elles contribuent au développement et au règlement des problèmes actuels de leur milieu, tels que la désertification, le changement climatique, la bonne gouvernance...

Des sensibilisations à haute intensité et d'une durée de deux heures seront réalisées à leur endroit pour qu'elle s'aperçoive de l'incontournable nécessité que les femmes dans le secteur des mines en particulier ont des droits qu'il faut respecter en vue de favoriser la réalisation de leurs réalisations.

Avant de clore mon message je vous invite à venir à notre conférence qui aura lieu le 15 octobre 2010, nous avons soutenu l'ONG QWAFF (Qualité de vie au travail femme et jeune Fille) pour initier un prix biehnai intitulé "Le courant brûle".

Le travail va se poursuivre dans les deux derniers mois. Les mouvements d'actions sur le terrain restent fermes. Ainsi, au terme de cette tribune, je souhaite l'appui technique et financier des organisations et de la communauté internationale.

Je vous remercie.